Objekttyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **33 (1907)**

Heft 13

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

catholiques du XVIIIe siècle et remarquablement traitée entre autres dans l'église de Steinhausen près Schussenried.

Toute l'église de Ludwigsbourg est située sur une terrasse qui l'isole de son entourage et lui donne de la majesté. L'architecture extérieure est simple et de grandes proportions, les différents services sont exprimés en façade (fig. 59). C'est d'abord le porche servant d'entrée principale. Il est surmonté de la tour et flanqué à droite et à gauche de péristyles ouverts, donnant accès, ainsi que le porche, à la grande nef (fig. 60). En face de l'entrée principale, la nef s'arrondit en forme de chœur élevé de quelques marches, dans lequel se trouve l'autel. Entre les bras de la croix sont placés des pavillons, moins hauts que la nef; ceux de l'entrée sont reliés au corps de l'église et contiennent des escaliers, ceux du chœur servent, l'un de sacristie à droite, l'autre de salle des catéchumènes à gauche; à l'étage supérieur, les bras de la croix sont occupés par des galeries; l'orgue et la tribune des chœurs sont situées au-dessus de l'entrée. Au-dessus de la sacristie est la loge du général commandant la garnison, au-dessus de la salle des catéchumènes la loge royale (fig. 61). Une galerie couverte conduit extérieurement dans ces deux loges et donne un aspect tout particulier à la façade postérieure de cette église (fig. 62).

L'intérieur est richement décoré de stucs et de peintures dans le genre des églises baroques du Sud de l'Allemagne (fig. 63).

Cette œuvre ne manque ni d'originalité ni de grandeur; on peut lui reprocher d'avoir peu tenu compte des exigences et de l'esprit du culte protestant. Pourquoi cette forme de croix qui occasionne des différences considérables dans la valeur des places? Pourquoi ce chœur? Et pourquoi cette décoration baroque qui rappelle trop la pompe des églises catholiques du XVIIIe siècle où il s'agissait d'agir sur les sens des fidèles plus que sur leur esprit? Il y aurait sans doute eu moyen, tout en restant dans le caractère de l'architecture prédominante de Ludwigsbourg, de donner davantage à l'intérieur le type de salle où la prédication joue le rôle principal, et de traiter la décoration d'une manière plus sévère.

(A suivre).

Divers.

Concours ouvert pour des projets de construction de nouvelles écoles à Tavannes (Jura bernois).

(Juin 1907.)

La commune municipale de Tavannes ouvre un concours entre les architectes suisses et les architectes étrangers établis en Suisse pour des plans de nouvelles maisons d'école, à construire d'après le système des pavillons sur un terrain d'une contenance de 30,000 m², qu'elle possède au Nord-Ouest du village.

I. Conditions.

1° Les projets, qui devront porter une devise, seront adressés franco, d'ici au 20 août 1907 au plus tard, au bureau municipal de Tavannes.

Une enveloppe fermée et portant la même devise contiendra la désignation du nom de l'auteur et sera jointe au projet.

2° Les projets présentés dans ce concours seront soumis à l'appréciation d'un jury composé de trois membres, qui sont:

MM. Kœnitzer, conseiller d'Etat et directeur des travaux publics, à Berne,
Bischoff, architecte, à Zurich,
Joos, architecte, à Berne.

Ce jury a examiné le présent programme et l'a approuvé.

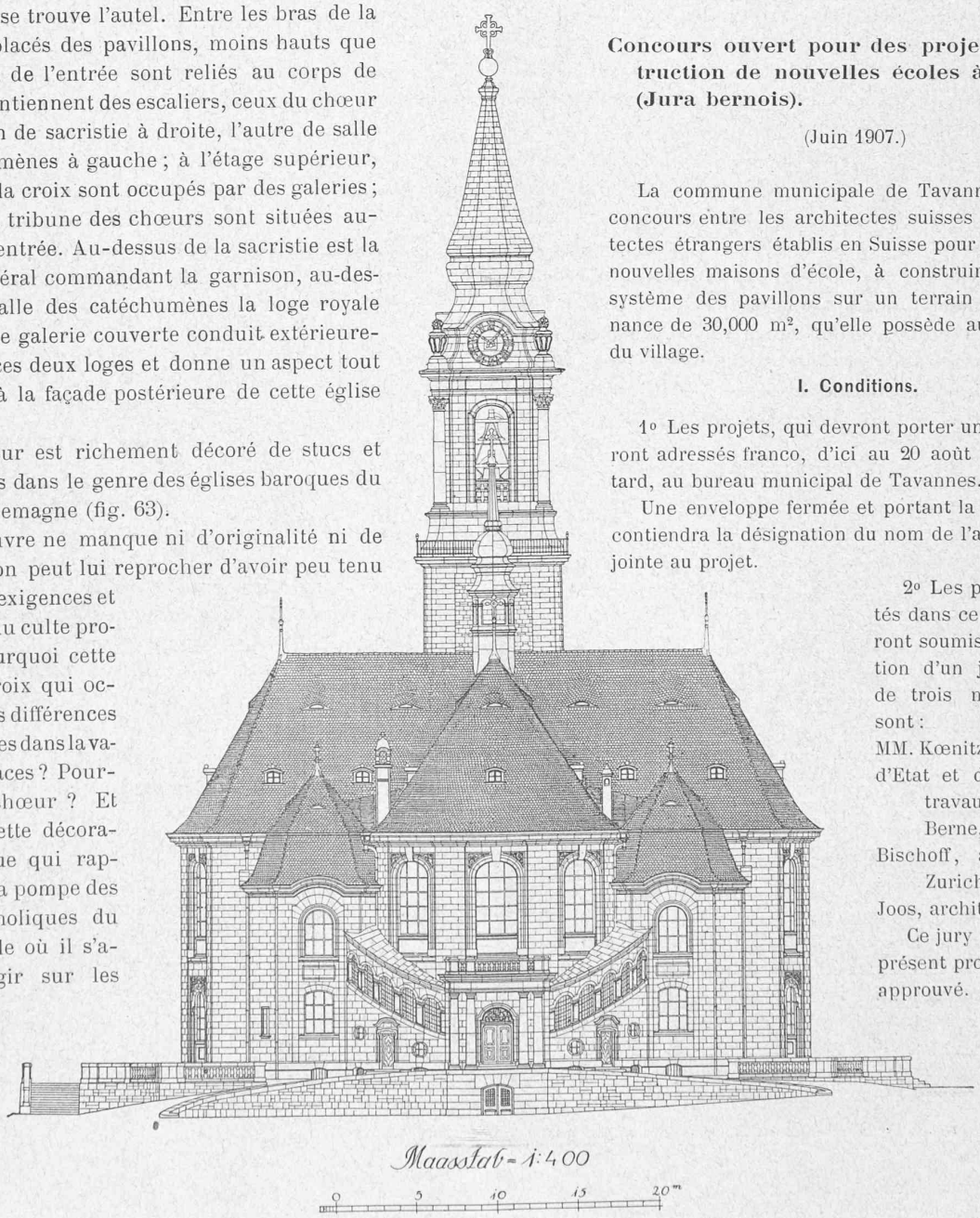

Cliché de la « *Württembergische Bauzeitung* ».

Fig. 62. — Evangelische Garnisonskirche à Ludwigsbourg.
Façade postérieure.

M.D.50

Cliché de la « *Württembergische Bauzeitung* ».

Fig. 63. — Evangelische Garnisonskirche à Ludwigsbourg.

Vue de l'intérieur.

Architecte : Prof. Fr. von Thiersch.

3° Une somme de 2500 francs est mise à la disposition du jury pour des prix à décerner aux trois ou quatre meilleurs projets. Les décisions du jury seront publiées dans la *Schweiz. Bauzeitung,* dans le *Bulletin technique de la Suisse romande* et dans les journaux de la région. Après le jugement du concours, tous les projets seront exposés publiquement pendant huit jours. Cette exposition terminée, les projets non primés seront retournés sans frais à leurs auteurs, à l'adresse que ceux-ci indiqueront. Si, quatre semaines après l'exposition, des projets n'avaient pas encore été réclamés, on ouvrira les enveloppes pour connaître l'adresse de leurs auteurs.

Les projets primés appartiendront à la commune de Tavannes et pourront être utilisés par elle à son gré pour l'exécution des travaux. Pour l'élaboration des plans définitifs, la commune de Tavannes se réserve sa pleine et entière liberté, mais elle allouera à l'auteur du projet qui aura obtenu le premier prix un supplément de 400 francs dans le cas où le travail ne lui serait pas adjugé.

Le fait de prendre part au concours implique l'obligation d'accepter ces conditions.

II. Programme des travaux.

L'emplacement se trouve sur une éminence au Nord-Ouest du village, avec vue sur Pierre-Pertuis et la chaîne du Montoz.

Les concurrents pourront grouper les bâtiments comme ils le trouveront à propos, mais on exige que les salles d'école reçoivent la lumière du Sud et du Sud-Est.

L'ensemble doit se composer :

1° De pavillons à deux étages pour environ 200 écoliers et écolières, comprenant :

4 salles d'école de 60 à 65 m².

1 chambre des maîtres de 20 m².

Des cabinets séparés pour les garçons et les filles à chaque étage, deux pour les garçons, avec pissoir, quatre pour les filles et un pour les maîtres.

Une installation d'eau potable.

Le vestiaire sera placé dans les corridors et devra pouvoir être fermé.

Les escaliers et les corridors auront une bonne lumière.

Le pavillon aura sous toute sa surface des caves servant de dépendances.

2° D'un pavillon aménagé de la même façon que ceux du N° 1 ci-dessus et ayant en outre une salle de dessin d'environ 90 m², avec une salle pour les modèles. Il recevra la lumière du Nord.

3° Une halle de gymnastique, servant aussi de salle de réunion, de 16/30 m., avec cabinets, local pour la remise des engins, galerie, vestiaire et un logement de trois chambres et une cuisine pour le concierge.

On mettra tous les soins possibles à ce que les bâtiments aient entre eux une bonne ordonnance et offrent un ensemble bien distribué et bien en harmonie avec le caractère agricole de la contrée.

Il faudra prévoir sur l'emplacement de 30,000 m² le nombre de pavillons nécessaires pour que chacun ait suffisamment d'air et de lumière et que les leçons qui se donnent dans un pavillon ne gênent pas celles qui se donnent dans un autre.

Les places de jeux devront occuper une surface de 12 à 14 mètres carrés par écolier.

III. Clause générale.

Les concurrents ont toute liberté en ce qui concerne l'architecture des bâtiments et le choix des matériaux de construction, mais ils devront cependant prendre en considération que les carrières de calcaire qui se trouvent sur le territoire de la commune de Tavannes fournissent aussi bien des pierres de taille que des moellons.

IV. Plans et devis.

Les concurrents remettront les plans et devis suivants :

A. Plans.

a) Un plan de situation à l'échelle de 1 : 500 avec la distribution des bâtiments dans leur ensemble. Il faut qu'on puisse voir sur ce plan la disposition de la halle de gymnastique et de ses annexes ;

b) Les façades, plans et coupes d'un pavillon normal, à l'échelle de 1 : 100 ;

c) Les façades, plans et coupes du pavillon contenant la salle de dessin, à l'échelle de 1 : 100 ;

d) Une vue à vol d'oiseau de l'ensemble des constructions.

B. Devis.

Pour établir le devis des dépenses de construction, on calculera le cube du bâtiment depuis l'aire de la cave jusqu'à la moitié du comble et, s'il y a des constructions dans les combles, elles seront ajoutées séparément.

On adoptera comme prix d'unité pour les pavillons 22 francs par m³.

Le devis ne comprendra pas les travaux de canalisation ni le mobilier.

Au nom de la commission :

Le Président, Dr SALVISBERG. — *Le Secrétaire,* J. MERTENAT.

Chemin de fer du Lötschberg.

La Compagnie du chemin de fer des Alpes bernoises Berne-Lötschberg-Simplon vient de faire paraître son rapport trimestriel sur l'état des travaux au 31 mars 1907.

Pour le grand souterrain du Lötschberg on n'a travaillé qu'à l'excavation de la galerie de base, et les bulletins mensuels dont nous publions les résumés donnent l'état d'avancement de la perforation des deux côtés. Les autres travaux du tunnel ne sont pas encore entrepris ; on attend la décision qui doit intervenir au sujet de la construction du souterrain à double voie.

Pour les rampes d'accès on a terminé les levers sur le terrain au 1 : 1000, avec courbes de niveau, et l'étude du tracé définitif est commencée.

On construit de chaque côté du grand tunnel une voie de service partant au Nord de la gare de Frutigen et au Sud de la gare de Brigue pour atteindre les têtes du tunnel à Kandersteg et à Goppenstein. Le rapport donne à ce sujet les renseignements suivants :

Rampe Nord. Voie de service. A partir de la gare de Frutigen les travaux d'infrastructure sont achevés jusqu'au km. 4,8, y compris le pont d'Engstligen ; on procède aux fondations du pont de la Kander au km. 1,55. L'infrastructure du km. 9,4 au km. 10,2, du Buhl à l'Aegerten, est achevée, y compris un pont sur la Kander. Une locomotive à vapeur pour la voie de service